

Élevage bovin et entretien des débroussailllements en forêt de chênes-lièges dans les Pyrénées-Orientales

René COUDOUR* et Bruno GOUMAND**

Objectifs de l'opération

Pour la filière liège : comment réduire les coûts d'entretien de la suberaie, voire de première ouverture, en associant judicieusement les diverses techniques possibles ? Pour la filière bovine : comment réduire les coûts d'élevage en hiver des génisses de renouvellement des troupeaux allaitants ?

L'absence de références sur les techniques à mettre en place pour satisfaire ces deux objectifs a entraîné la création d'une action recherche-développement sur financement de la société d'élevage. Le pilotage de cette action associe les éleveurs, la Société coopérative agricole forestière catalane (Socafor) et l'administration.

La phase expérimentale : campagnes 1984-1985 et 1985-1986

Objectifs : quelle conduite d'élevage peut-on préconiser sur des maquis de suberaie préalablement débroussaillés en première ouverture (démasclage) pour éviter un nouvel embroussaillage, sans porter préjudice aux chênes-lièges, tout en assurant des performances animales compatibles avec les exigences des éleveurs, et à des coûts concurrentiels ?

Résultats : la régression des ligneux peut être assurée par des animaux, tout en respectant les objectifs des différents partenaires, mais en satisfaisant les conditions suivantes :

Conditions techniques

Lors des premières années d'intervention, il est nécessaire de travailler

avec des animaux lourds, à faible besoin, de race rustique : chevaux ou génisses de 2 ans de race à viande en croissance modérée. L'action sur le milieu est due aussi bien à une action mécanique de piétinement qu'à la consommation de ligneux ; pour cela, il faut un chargement instantané important : plus de 10 animaux par hectare à chaque instant ; une rotation des parcs tous les 15/20 jours permettant de couvrir en 5 mois d'hiver un peu moins d'un hectare par génisse ou cheval présent. Cette conduite est incompatible avec une autosuffisance des animaux : nécessité d'une complémentation avec des aliments achetés, permettant une meilleure action sur le milieu et une croissance animale correcte.

Conditions d'infrastructure pastorale

Cette conduite des animaux nécessite des parcs de 3 à 5 ha (donc 30 à 50 animaux par lot), des points d'eau et

des aires de distribution du concentré pour chaque lot d'animaux, des accès pour l'acheminement des aliments (ouverts tous les jours), du personnel disponible et compétent.

Conditions assurant la pérennité de l'action

La mise en place d'une infrastructure coûteuse ne se justifie que si elle sert plusieurs années :

- pérennité foncière : nécessité de convention de pâturage en sous-bois pluriannuelle (de 6 à 9 ans),
- pérennité pastorale : les ressources fourragères ligneuses consommées les premières années ne se renouvellent pas intégralement (c'est le but de l'opération de les réduire). Il est donc nécessaire d'enrichir le milieu en herbacées plus productives pour assurer à la fois la pérennité de la pâture (il y aura toujours des repousses de ligneux à maîtriser) et pour réduire la complémentation.



Entretien des débroussailllements dans les suberaies avec l'élevage bovin, Pyrénées-Orientales. Photo G. D.

*Société d'élevage des Pyrénées-Orientales, Chambre d'agriculture, 19 av. de Grande-Bretagne, 66000 Perpignan.

**Société coopérative agricole forestière catalane, zone artisanale, Écluse, Maureillas, 66400 Ceret.

Conditions économiques

Ces deux premières campagnes expérimentales ont permis de chiffrer le coût de l'intervention animale, sur des sites peu favorables :

– coût de première ouverture : 6 000 à 12 000 F par hectare suivant milieu et topographie (mule mécanique ou débroussailleuse à dos). La réduction possible de ce coût par un premier passage animal en milieu assez ouvert reste à tester, mais elle paraît intéressante.

– Coût d'infrastructure pastorale : clôtures, points d'eau, aire d'alimentation, abri fourrages, parcs de contention, accès : 2 000 à 2 500 F par hectare suivant les sites.

– Coût d'enrichissement du milieu : semences + semis = 600 F/ha.

– Coût d'alimentation complémentaire et de suivi du troupeau : 1 200 à 1 500 F/ha les premières années.

Les années suivantes : coût dégressif suivant enrichissement du milieu, pouvant descendre à 500 F/ha.

– Participation des éleveurs : les éleveurs prennent à leur charge le transport des animaux et les assurances éventuelles. De plus, ils paient un prix de pension compatible avec les autres solutions pour eux, soit de l'ordre de 500 F/ha (il s'agit en fait d'un coût par génisse, la transposition en hectare dépendant de la surface pâturée).

En tenant compte de l'amortissement du poste infrastructure et enrichissement, le coût animal représente sui-

vant les années d'intervention, 87 F hors taxes par hectare et par an :

	1 ^{re} et 2 ^e années	3 ^e et 4 ^e années	années suivantes
Infrastructure pastorale amortissement			
+ entretien	400 à 500 F	400 à 500 F	400 à 500 F
Enrichissement du milieu	100 F	100 F	100 F
Alimentation + vacher	1 200 à 1 500 F	800 à 1 000 F	500 F
Participation des éleveurs	600 F	500 F	500 F
Participation revenant à la filière liège	1 100 à 1 500 F	800 à 1 100 F	500 à 600 F

Dès les premières années, le coût annuel est concurrentiel au coût de débroussaillage d'entretien classique (5 000 à 6 000 F tous les 3 ans). Mais la solution animale est dégressive. Par contre, elle nécessite de mobiliser un fort investissement dès la première année. D'où la dernière condition nécessaire.

La phase développement : campagnes 1986-1987 et suivantes

Les deux premières campagnes expérimentales ont permis de définir les conditions nécessaires à l'utilisation d'animaux pour réduire les coûts d'exploitation du liège. Le développement de cette solution nécessitera une bonne coordination entre les différents partenaires et les financeurs. La campagne écoulée, avec 40 hectares pâturés, a montré que l'on pouvait transposer les résultats expérimentaux à plus grande échelle. L'utilisation de nouveaux sites et l'amélioration des sites déjà utilisés sont techniquement possibles, à coût intéressant, mais la volonté politique de réalisation reste à démontrer.

R. C., B. G.

Conditions politiques

L'élevage est un moyen parmi d'autres permettant d'assurer la remise en route et la pérennité de la filière liège. Mais son mode de fonctionnement nécessite une adaptation des règles financières.

La croissance du chêne-liège

Philippe RICHARD *

Introduction

Le présent document expose la démarche ainsi que les principaux résultats d'une étude intéressante le chêne-liège dans le Var, réalisée au Cémagref d'Aix-en-Provence. Celle-ci visait d'une part à mieux cerner les exigences écologiques de l'espèce,

et d'autre part à préciser l'influence des principaux facteurs du milieu sur sa croissance. Le critère de croissance retenu est la hauteur dominante atteinte par un peuplement de futaie (moyenne des hauteurs des 100 plus gros arbres à l'hectare).

Première étape : échantillonnage

Il a été réalisé par l'installation d'environ 150 placettes temporaires de mesures sises dans des peuplements forestiers où le chêne-liège

constitue l'essence principale, et réparties sur l'ensemble de l'aire varoise de l'espèce, à savoir les trois régions IFN de la bordure Permiennne, de l'Estérel et des Maures.

Ces placettes, de 3 ares de superficie, choisies pour leur homogénéité stationnelle, ont été implantées avec le souci de couvrir l'ensemble des milieux susceptibles d'être occupés par le chêne-liège.

Chacune d'elle a donné lieu à l'établissement d'une fiche de relevés comprenant la mesure de variables :

- stationnelles : position topographique, altitude, pente, exposition, etc.,
- édaphiques : nature de la roche mère, profondeur du sol, pourcentage de cailloux, pendage,
- floristiques : plantes présentes au point de relevé, recouvrement des différentes strates,
- dendrométriques : hauteur et âge de 3 arbres dominants par placette,
- climatiques : pluviosité et température moyennes annuelles, nombre de mois secs et froids.

* Ph. Richard, *Étude des facteurs explicatifs de la croissance du chêne-liège dans le Var*. Mémoire de troisième année de l'Enitef, juillet 1987, 71 pages + annexes. (Centre d'étude du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts, Groupement d'Aix-en-Provence, BP 31 Le Tholonet, 13612 Aix-en-Provence cedex 1).